

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)

Master Sciences, Technologies, Santé

Mention Chimie

Master 1 Chimie

Année universitaire **2026-2027**

Préambule :

L'offre de formation de Master Sciences, Technologies, Santé – Mention Chimie de l'Université d'Artois (UArtois) est co-accréditée avec l'Université de Lille (ULille), Centrale Lille Institut (CLI), l'Institut Mines-Télécom (IMT Nord Europe) et l'Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs (ENSPM, IFP School). Le Master 1 mention Chimie (M1 Chimie) de l'UArtois conduit aux parcours de Master 2 (M2) suivants : i) Parcours Chimie, Analyse, Instrumentation & Industrie (CA2I), ii) Parcours Ingénierie Polymères et Matériaux pour l'Environnement (IPME) et iii) Parcours Chimie Bio-Organique (CBO). Les étudiants inscrits en M1 Chimie à l'UArtois s'inscrivent en M2 mention Chimie à l'UArtois pour les parcours CA2I et IPME ; ils s'inscrivent à ULille dans la mention « Chimie et Sciences du Vivant » pour le parcours CBO en M2. Une Convention de Partenariat Pédagogique relative à une Co-accréditation de Diplôme est en cours de rédaction.

1. Dispositions Générales

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

La première année de Master mention Chimie de l'UArtois vaut 60 crédits européens (ECTS) répartis sur le Semestre 1 (S1 - 30 ECTS) et le Semestre 2 (S2 - 30 ECTS).

La deuxième année de Master vaut 60 ECTS. **Le contenu des M3C en 2^{ème} année est défini par chaque parcours. Il ne fait pas l'objet de ce document.**

Chaque parcours du Master Sciences, Technologies, Santé – Mention Chimie conduit à la délivrance du diplôme national de Master, validé par l'obtention de 120 ECTS.

L'enjambement entre le M1 et le M2 n'est pas autorisé.

2. Master 1 Chimie – Organisation en logique approche par compétences

La première année de Master est structurée autour de l'acquisition des 4 (quatre) compétences (C) suivantes :

C1 – Interpréter des données et caractériser la matière dans le domaine de la chimie (15 ECTS)

C2 – Définir et mobiliser les concepts fondamentaux de la chimie et prévoir les propriétés de la matière (24 ECTS)

C3 – Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissance (9 ECTS)

C4 – Contribuer à la transformation en contexte professionnel (12 ECTS)

Toutes les compétences du M1 Chimie sont constituées de 2 (deux) Unités d'Enseignement (UE) composées d'éléments constitutifs (EC) eux-mêmes étant de nature « Ressource » ou de nature « Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) ».

Pour le M1, le niveau de compétences est le niveau 1.

Pour le M2, le niveau de compétences est le niveau 2.

La compétence C1 est constituée des UE UE 1-1 et UE 1-2 :

*Pour l'UE 1-1 (semestre 1), les EC sont :

- EC CARACT : TechniQUE de Caractérisations et d'Analyses (Ressource S1 – 6 ECTS)
- EC TP : Travaux PratiQUE en Chimie Organique et Inorganique (Ressource S1 – 6 ECTS)

*Pour l'UE 1-2 (semestre 2), l'EC est :

- EC INSTRU : TechniQUE Instrumentales (Ressource S2 – 3 ECTS)

La compétence C2 est constituée des UE UE2-1 et UE2-2 :

*Pour l'UE 2-1 (semestre 1), les EC sont :

- EC LIAISON : La liaison Chimique (Ressource S1 – 3 ECTS)
- EC CRISTAL : Cristallographie et Défauts (Ressource S1 – 3 ECTS)
- EC RETROO : Rétrosynthèse Organique (Ressource S1 – 3 ECTS)
- EC POLYM : Polymères (Ressource S1 – 3 ECTS)

*Pour l'UE 2-2 (semestre 2), les EC sont :

- EC STRUCT : Structure Electronique des Solides (Ressource S2 – 3 ECTS)
- EC CATA2H : Catalyse Homogène & Hétérocycles (Ressource S2 – 3 ECTS)
- EC NANO : Chimie des Nanomatériaux (Ressource S2 – 3 ECTS)
- EC CATAHR : Catalyse Hétérogène & Réacteurs (Ressource S2 – 3 ECTS)

La compétence C3 est constituée des UE UE 3-1 et UE 3-2 :

*Pour l'UE 3-1 (semestre 1), l'EC est :

- EC ENG : Anglais Scientifique (Ressource S1 – 3 ECTS)

*Pour l'UE 3-2 (semestre 2), les EC sont :

- EC IA : IA pour la Chimie : Fondamentaux et Applications (Ressource S2 – 3 ECTS)
- EC SAECOIA : Chimie Organique Avancée (SAÉ S2 – 3 ECTS)

La compétence C4 est constituée des UE UE 4-1 et UE 4-2 :

*Pour l'UE 4-1 (semestre 1), l'EC est :

- EC ICPE : Normalisation et Management de Projets (SAÉ S1 – 3 ECTS)

*Pour l'UE 3-2 (semestre 2), les EC sont :

- EC RSE : Le Monde de l'Entreprise (SAÉ S2 – 3 ECTS)
- EC STAGE : Stage (SAÉ S2 – 6 ECTS)

Les EC ENG, ICPE, INSTRU, IA et SAECOIA sont dispensés partiellement ou intégralement en Anglais.

	UE 1-1		UE 2-1				UE 3-1	UE 4-1
M1 Chimie semestre 1	6 ECTS	6 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS
	Techniques de Caractérisations et d'Analyses (60 h – CM) EC CARACT Ressource S1	Travaux Pratiques en Chimie Organique et Inorganique (60 h – TP) EC TP Ressource S1	La Liaison Chimique (30 h – 17 h CM + 13 h TD) EC LIAISON Ressource S1	Cristallographie & Défauts (30 h – 15 h CM + 15 h TD) EC CRISTAL Ressource S1	Rétrosynthèse Organique (30 h – 15 h CM + 15 h TD) EC RETROO Ressource S1	Polymères (30 h – 18 h CM + 12 h TD) EC POLYM Ressource S1	Anglais Scientifique (30 h – TD) EC ENG Ressource S1	Normalisation & Management de Projets (30 h – 12 h CM + 18 h TD) EC ICPE Déterminer le statut ICPE d'une entreprise SAé S1
							En anglais	Partiellement en anglais
	UE 1-2		UE 2-2		UE 3-2		UE 4-2	
M1 Chimie semestre 2	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	6 ECTS
	Techniques Instrumentales (30 h – 24 h CM + 6 h TP) EC INSTRU Ressource S2	Structure Electronique des Solides (30 h – 15 h CM + 6 h TD + 9 h TP) EC STRUCT Ressource S2	Catalyse Homogène & Hétérocycles (30 h – 17 h CM + 13 h TD) EC CATA2H Ressource S2	Chimie des Nanomatériaux (30 h – 25 h CM + 5 h TD) EC NANO Ressource S2	Catalyse Hétérogène & Réacteurs (30 h – 18 h CM + 12 h TD) EC CATAHR Ressource S2	IA pour la Chimie : Fondamentaux et Applications (30 h – 18 h CM + 12 h TP) EC IA Ressource S2	Chimie Organique Avancée (30 h – 19 h CM + 11 h TD) EC SAECO SAé S2	PPP : Le Monde de l'Entreprise (30 h – 15 h CM + 15 h TD) EC RSE Proposer la politique RSE d'une entreprise SAé S2
	Partiellement en anglais				En anglais	Partiellement en anglais		

C1 : Interpréter des données et caractériser la matière dans le domaine de la chimie (15 ECTS)

C2 : Définir et mobiliser les concepts fondamentaux de la chimie et prévoir les propriétés de la matière (24 ECTS)

C3 : Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances (9 ECTS)

C4 : Contribuer à la transformation en contexte professionnel (12 ECTS)

	C1	C2	C3	C4
	15 ECTS (84 h CM + 66 h TP)	24 ECTS (140 h CM + 91 h TD + 9 h TP)	9 ECTS (37 h CM + 41 h TD + 12 h TP)	12 ECTS (27 h CM + 33 h TD + 2 h TD par étudiant)
Semestre 1	- Techniques de Caractérisations et d'Analyses (UE1-1 – 6 ECTS – 60h CM) - Travaux Pratiques en Chimie Organique et Inorganique (UE1-2 – 6 ECTS – 60h TP)	- La Liaison Chimique (UE1-3 – 3 ECTS – 17h CM + 13h TD) - Cristallographie & Défauts (UE1-4 – 3 ECTS – 15h CM + 15h TD) - Rétrosynthèse Organique (UE1-5 – 3 ECTS – 15h CM + 15h TD) - Polymères (UE1-6 – 3 ECTS – 18h CM + 12h TD)	Anglais Scientifique (UE1-7 – 3 ECTS – 30h TD)	Normalisation & Management de Projets (UE1-8 – 3 ECTS – 12h CM + 18h TD)
Semestre 2	Techniques Instrumentales (UE2-1 – 3 ECTS – 24h CM + 6h TP)	- Structure Electronique des Solides (UE2-2 – 3 ECTS – 15h CM + 6h TD + 9h TP) - Catalyse Homogène & Hétérocycles (UE2-3 – 3 ECTS – 17h CM + 13h TD) - Chimie des Nanomatériaux (UE2-4 – 3 ECTS – 25h CM + 5h TD) - Catalyse Hétérogène et Réacteurs (UE2-5 – 3 ECTS – 18h CM + 12h TD)	- IA pour la Chimie : Fondamentaux et Applications (UE2-6 – 3 ECTS – 18h CM + 12h TP) - Chimie Organique Avancée (UE2-7 – 3 ECTS – 19h CM + 11h TD)	- PPP : Le Monde de l'Entreprise (UE2-8 – 3 ECTS – 15h CM + 15h TD) - Stage (UE2-9 – 3 ECTS – 2h TD par étudiant)

C1 : Interpréter des données et caractériser la matière dans le domaine de la chimie (15 ECTS)

C2 : Définir et mobiliser les concepts fondamentaux de la chimie et prévoir les propriétés de la matière (24 ECTS)

C3 : Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances (9 ECTS)

C4 : Contribuer à la transformation en contexte professionnel (12 ECTS)

Une convention de double-diplôme a été signée entre l'UArtois et l'Université de la Calabre (Italie) pour le Master Mention Chimie, parcours CA2I en 2024. Les enseignements du semestre 2 se déroulent à l'UArtois en France. Dans le cas où des étudiants Italiens s'inscriraient dans ce programme, des enseignements du semestre 2 autres que ceux des EC INSTRU, IA et SAECO A pourraient être partiellement ou totalement dispensés en anglais.

3. Master 1 Chimie – Organisation des jurys et de leurs missions

Le jury de semestre est un jury de positionnement :

- Il valide les notes des éléments constitutifs et des UE des semestres qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Il ne valide pas de résultats

Le relevé de notes semestriel est provisoire

Un jury d'année valide les notes et résultats des niveaux de compétences à l'année et les communique aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année au terme de la 1^{ère} année de Master) avec possibilité de rattrapage de l'année, d'un niveau de compétence, d'une UE semestrielle ou d'un EC semestriel par l'attribution de points de jury ;
- validation des EC, des UE ou des compétences manquantes : à toutes étapes d'observation, le jury d'année peut rattraper un ou plusieurs EC, UE ou compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (diplôme de maîtrise, à la demande de l'étudiant)
- délivrance de l'autorisation à redoubler (s'il est autorisé).

4. Master 1 Chimie – Processus de validation

Validation de l'année : La première année de Master Chimie (60 ECTS) est validée par l'obtention de toutes les compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque compétence est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation). La validation de l'année valide automatiquement l'ensemble des compétences associées à l'année.

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de compétence strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de la compétence inférieure à 10/20 ne sera conservée pour en cas de redoublement ; seuls les EC et UE semestriels validés au sein de la compétence sont capitalisés.

L'accès en 2^e année de Master dans le parcours défini et accepté par l'étudiant lors de sa candidature en Master est de droit lorsque l'étudiant a validé sa 1^{ère} année.

En cas d'ajournement au Master 1, le redoublement n'est pas de droit. Le redoublement n'est possible que sur décision du jury d'année.

Il n'existe pas de dispositif d'Ajourné Autorisé à Continuer (AJAC) entre le M1 et le M2.

L'accès en 2^e année de Master n'est plus de droit en cas d'interruption d'études sauf en cas de Césure.

Validation des Compétences : Chaque compétence est validée lorsque les UE qui la composent sont validées ou lorsque la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles (c'est-à-dire du S1 et du S2) de la compétence est supérieure ou égale à 10/20. La validation d'une compétence valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

Si la moyenne d'une UE est inférieure à 10/20 et qu'elle n'est pas compensée au sein de la compétence, elle est soumise à rattrapage. Les sessions de rattrapages sont organisées après la remise du relevé de notes en fin d'année de l'année universitaire selon les règles définies pour chaque UE (cf item 5).

Capitalisation : La validation de chaque EC entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés. Un EC validé est définitivement capitalisé.

Les mentions : Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau des compétences pondérées par les ECTS. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Gestion des absences : Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0 dans les règles de calcul adressées dans la partie suivante.

5. Master 1 Chimie – Organisation et règles de contrôle des connaissances et des compétences : Modalités

Sessions d'examens : Les dates des sessions d'examens sont communiquées aux étudiants en début d'année avec le calendrier pédagogique.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial : Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'études (sportif de haut niveau par exemple), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec le responsable de la 1^{ère} année de Master. Les SAÉ des EC ICPE, SAEOA et RSE ne sont pas substituables.

Obligation d'assiduité : Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du Master Chimie de l'UArtois sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence à toutes les activités pédagogique (ressources, SAÉ, sorties pédagogique, projets...) faisant partie du cursus.

Utilisation d'outils et de dispositifs spécifique lors de contrôles ou de travaux personnels ou de groupe : L'utilisation d'ordinateurs personnels (ou tablettes), de téléphones portables, de montres ou de lunettes connectées est strictement interdite lors des évaluations (sauf autorisation de l'enseignant). Durant les épreuves, ces appareils doivent être éteints et rangés dans les sacs, lesquels doivent être déposés à l'entrée de la salle ou de l'amphithéâtre. L'utilisation par les étudiants d'outils d'intelligence artificielle (tels que ChatGPT ou tout autre dispositif) dans le cadre de la réalisation de travaux personnels ou de groupe, susceptibles de faire l'objet d'une évaluation, est prohibé, sauf autorisation expresse. Dans ce cas, leur utilisation devra être explicitement mentionnée, au même titre que toute source externe utilisée ou citée.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences : Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux EC. Pour chaque EC, il est précisé les modalités d'évaluation [type d'évaluation (CC, TP, EX, ...), durée des épreuves...].

- 1 Pour tous les EC, il est organisé deux sessions d'examen. L'absence aux examens équivaut à la note zéro.
- 2 Pour l'EC TP « Travaux Pratique en Chimie Organique et Inorganique », il est prévu un contrôle continu pour la première session et un examen sur table de 2 heures pour la seconde session.
- 3 Pour l'EC ENG « Anglais », il est prévu un contrôle continu pour la première session et un examen de 2 heures pour la seconde session.
- 4 Pour l'EC 1-8 ICPE « Normalisation & Management de Projets », il est prévu la présentation d'un projet et la rédaction d'un mémoire pour la SAÉ ICPE en 1^{ère} et en 2^{nde} session.

- 5 Pour l'EC SAECOA « Chimie Organique Avancée », il est prévu deux sessions de 1h30 pour la partie relative aux cours et TD. Pour la SAÉ 2 intégrée à cet EC, il n'y aura qu'une seule session de 4h.
- 6 Pour l'EC RSE « PPP : Le monde de l'entreprise », il est prévu la présentation d'un projet et la rédaction d'un mémoire pour la SAÉ RSE en 1^{ère} et la 2^{nde} session.
- 7 Pour l'EC STAGE « Stage/Initiation à la Recherche », il est prévu un mémoire et une présentation orale.
- 8 Pour l'ensemble des EC, les coefficients, les ECTS ainsi que le type d'épreuve (contrôle continu, examen...) et la durée des examens sont indiqués pour la session 1 et la session de rattrapage dans le tableau suivant :

Elément Constitutif (EC)	Coefficient	ECTS	Session 1	Session de rattrapage
EC CARACT : Technique de Caractérisations et d'Analyses	6	6	Examen de 4 heures	Examen de 4 heures
EC TP : Travaux Pratique en Chimie Organique et Inorganique	6	6	Contrôle continu	Examen de 2 heures
EC LIAISON : La liaison Chimique	3	3	Examen de 2 heures	Examen de 2 heures
EC CRISTAL : Cristallographie & Défauts	3	3	Examen de 3 heures	Examen de 3 heures
EC RETROO : Rétrosynthèse Organique	3	3	Examen de 1 heure et 30 minutes	Examen de 1 heure et 30 minutes
EC POLYM : Polymères	3	3	Examen de 1 heure et 30 minutes	Examen de 1 heure et 30 minutes
EC ENG : Anglais Scientifique	3	3	Contrôle continu	Examen de 2 heures
EC ICPE : Normalisation & Management de Projets	3	3	Mémoire et présentation orale	Mémoire et présentation orale
EC INSTRU : Technique Instrumentales	3	3	Examen de 2 heures + Note de TP comptant pour 20%	Examen de 2 heures + Note de TP session 1 conservée et comptant pour 20%
EC STRUCT : Structure Electronique des Solides	3	3	Examen de 2 heures + Note de TP comptant pour 20%	Examen de 2 heures + Note de TP session 1 conservée et comptant pour 20%
EC CATA2H : Catalyse Homogène & Hétérocycles	3	3	Examen de 2 heures	Examen de 2 heures
EC NANO : Chimie des Nanomatériaux	3	3	Examen de 2 heures	Examen de 2 heures
EC CATAHR : Catalyse Hétérogène et Réacteurs	3	3	Examen de 2 heures et 30 minutes	Examen de 2 heures et 30 minutes
EC IA : IA pour la Chimie : Fondamentaux et Applications	3	3	Projet et examen de 1 heure	Note du projet de la session 1 conservée et examen de 1 heure

EC SAECOA : Chimie Organique Avancée	3	3	Examen de 1 heure et 30 minutes + Examen de 4h pour la SAé2.	Examen de 1 heure et 30 minutes + Note de l'examen de 4h pour la SAé2 de la session 1 conservée
EC RSE : PPP-Le Monde de l'Entreprise	3	3	Mémoire et présentation orale	Mémoire et présentation orale
EC STAGE : Stage/Initiation à la Recherche	6	6	Mémoire et présentation orale	Mémoire et présentation orale

- 9** La note finale des *EC CARACT, LIAISON, CRISTAL, RETROO, POLYM, ICPE, INSTRU, STRUCT, CATA2H, NANO, CATAHR, IA, SAECOA et RSE* est égale :
- à la note de l'écrit/présentation orale pour les EC n'ayant pas de TP
 - à la note de l'écrit pondérée par la note de TP qui compte pour 20% de la note finale. La note de TP est conservée à la session 2.
- 10** La note de l'*EC TP « Travaux Pratique en Chimie Organique et Inorganique »* est la note de contrôle continu pour la première session. La note de la seconde session est la somme de la note de contrôle continu obtenue à la session 1 pour 50% et de la note de l'examen de la session 2 pour 50%.
- 11** La note d'Anglais de l'*EC ENG* est la note du contrôle continu pour la première session et la note de l'examen pour la seconde session.
- 12** La note attribuée à la présentation du projet dans l'*EC ICPE « Normalisation & Management de projets »* tient compte de la qualité du mémoire et de la présentation orale. Pour la SAÉ intégrée, le mémoire sera rédigé en français et la présentation orale se fera en français.
- 13** La note attribuée à la présentation du projet dans l'élément constitutif *RSE « PPP : Le monde de l'entreprise »* tient compte de la qualité du mémoire et de la présentation orale. Le mémoire sera rédigé en français et la présentation orale se fera en français.
- 14** La note de l'*EC STAGE « Stage/Initiation à la Recherche »* est la note tenant compte de l'avis du tuteur de stage dans l'entreprise, de la qualité du rapport de stage et de la soutenance du mémoire à l'oral.
- 15** La validation d'un EC et l'attribution des ECTS affectés sont prononcées par le jury concerné. Un EC est validé dans les cas suivants :
- par obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20. Un EC validé est définitivement acquis et ne peut être représenté.
 - par la mise en œuvre d'une compensation au sein de l'UE et de la compétence (cf item 4. « Master 1 Chimie – Processus de validation » ; rubrique « Validation des compétences »).
- 16** L'étudiant peut repasser, lors de la deuxième session d'examen, un EC acquis par compensation. Pour cela, il doit en faire la demande écrite au président de jury (*a minima*, trois jours avant le début de la première épreuve) et renoncer à sa première note. La validation de l'UE et donc de la compétence, et par conséquent de l'année, est alors suspendue et, qu'elle soit supérieure ou non à la première, c'est la seconde note qui sera prise en compte dans le cadre de la compensation pour la validation de la compétence.
- 17** Un EC non validé à l'issue de la première session de contrôle peut être ou ne pas être repassé à la session de rattrapage ; dans tous les cas, c'est la dernière note de l'EC obtenu à la dernière session qui est retenue pour le calcul de la moyenne.
- 18** Lorsqu'une compétence n'est pas validée, les notes des EC non validés dans cette compétence seront effacées. En d'autres termes, ces EC devront être représentés dans la poursuite du cursus (cf item 4. « Master 1 Chimie – Processus de validation » ; rubrique « Validation de l'année »).
- 19** Les mentions passable, AB, B, TB sont attribuées selon les critères habituels ($TB \geq 16$, $16 > B \geq 14$, $14 > AB \geq 12$, $12 > \text{passable} \geq 10$) (cf item 4. « Master 1 Chimie – Processus de validation » ; rubrique « Les mentions »).
- 20** Les notes d'examens ne seront communiquées aux étudiants qu'après le jury de la session concernée.
- 21** L'autorisation ou non d'utiliser des documents et des calechettes au cours des examens est décidée par le responsable de l'unité et doit être mentionnée sur le sujet.

M1 mention Chimie				
Semestre	Semestre 1	ECTS	Session 1	Session 2
UE	UE 1.1 Interpréter des données et caractériser la matière dans le domaine de la chimie	12		
Ressource	Techniques de Caractérisations et d'Analyses (CARACT)	6	EX1	EX2
Ressource	Travaux Pratiques en Chimie Organique et Inorganique (TP)	6	CC	EX
UE	UE 2.1 Définir et mobiliser les concepts fondamentaux de la chimie et prévoir les propriétés de la matière	12		
Ressource	La Liaison Chimique (LIAISON)	3	EX1	EX2
Ressource	Cristallographie & Défauts (CRISTAL)	3	EX1	EX2
Ressource	Rétrosynthèse Organique (RETROO)	3	EX1	EX2
Ressource	Polymères (POLYM)	3	EX1	EX2
UE	UE 3.1 Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert des connaissances	3		
Ressource	Anglais Scientifique (ENG)	3	CC	EX
UE	UE 4.1 Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert des connaissances	3		
Saé	Normalisation & Management de Projets (ICPE)	3	EX1	EX2
Semestre	Semestre 2			
UE	UE 1.2 Interpréter des données et caractériser la matière dans le domaine de la chimie	3		
Ressource	Techniques Instrumentales (INSTRU)	3	0,8*EX1+0,2*TP	0,8*EX2+0,2 TP
UE	UE 2.2 Définir et mobiliser les concepts fondamentaux de la chimie et prévoir les propriétés de la matière	12		
Ressource	Structure Electronique des Solides (STRUCT)	3	0,8*EX1+0,2*TP	0,8*EX2+0,2*TP
Ressource	Catalyse Homogène & Hétérocycles (CATA2H)	3	EX1	EX2
Ressource	Chimie des Nanomatériaux (NANO)	3	EX1	EX2
Ressource	Catalyse Hétérogène & Réacteurs (CATAHR)	3	EX1	EX2
UE	UE 3.2 Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert des connaissances	6		
Ressource	Intelligence Artificielle pour la Chimie : Fondamentaux et Applications (IA)	3	0,8*EX1+0,2*TP	0,8*EX2+0,2*TP
SAé	Chimie Organique Avancée (SAEAOA)	3	EX1	EX2
UE	UE 4.2 Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert des connaissances	9		
Saé	Le Monde de l'Entreprise (RSE)	3	EX1	EX2
Saé	Stage (STAGE)	6	EX1	EX2